



L'Etoile des Enfants

Assemblée Générale du 24 septembre 2023

Le dimanche 24 septembre 2023, s'est tenue la vingtième Assemblée Générale de l'association « L'Etoile des Enfants » à la salle communale de PENZE.

Après avoir remercié les 44 personnes présentes lors de cette réunion, notamment les élus de Locquéholé, Mr le maire de Taulé, et excusé Joël Baron, membre du Conseil d'Administration pour son absence, le Président Mr. Jacques LOUARN a parlé de cette année 2023 particulière pour l'association puisqu'elle marque les 20 ANS de son existence. Il a ensuite rappelé le fonctionnement de "l'étoile des enfants", les rythmes des réunions du conseil d'administration, et présenté le rapport d'activité depuis la dernière Assemblée Générale du 02 octobre 2022. Chacune des personnes de l'assemblée s'est vu remettre le rapport d'activité et le compte de résultat 2022 ainsi que la situation financière de l'association au 21/09/2023.

Les points exposés ont été les suivants :(cf. rapport d'activité 2023)

- **Les actions menées par le Conseil d'Administration.**

4 Conseils d'Administration au lieu de 2 les années passées (14/11/2022,30/01/2023, 05/04/2023, 01/09/2023), rythme plus soutenu que les années précédentes en raison de la préparation des 20 ANS de l'association. Ces réunions permettent de faire le point sur les projets menés, sur l'état des finances et de décider de la suite à donner aux différents projets que nous soutenons, confirmés lors du dernier C.A du 01 septembre 2023 (Inde, Burkina Faso, Madagascar, Laos, Haïti).

- **Les actions de collecte des fonds :**

Pièce de théâtre à Ste Sève (02 avril 2023) : remerciement tout particulier à la troupe théâtrale "Bons Jours Ensemble", fidèle à "l'Etoile des Enfants" depuis de nombreuses années, assurant cette année un bénéfice de 770,86 €.

Marche de Locquéholé (22 juin 2023) : remerciement à tous les bénévoles du groupe de marche pour l'organisation de cette manifestation, aux marcheurs. Bénéfice net de 1 115,39 €

Course nature : « Le Cours de la Penzé » : ce 24 septembre 2023 : 132 coureurs contre 228 l'année dernière, absentéisme dû aux nombreuses manifestations dans le secteur ce même jour.

Autres actions : tout au long de l'année, l'association vend du vin (Alsace, Vallée du Rhône, tee-shirt...

- **Les actions auprès des collectivités territoriales et autres organismes** : Elles sont détaillées dans le rapport d'activité. Applaudissements et remerciements tout particulier à Gisèle Arzur pour les dossiers préparés et présentés pour les travaux école Injambakkam et qui ont permis l'obtention des subventions du Département du Finistère pour ce projet.

- **Les actions de communication :**

- parution du bulletin une fois par an (au premier semestre)

-la plaquette informative ; le diaporama sur l'association.

-notre site internet créé en 2005 et remis à jour régulièrement par Gilles Creach. Dernière mise à jour ce mois-ci. Merci Gilles. www.etoiledesenfants.fr

Contact : etoiledesenfants1@gmail.com

-la création d'une page Facebook en 2019

-les interventions auprès du public lors des différentes manifestations

-la presse locale (en particulier le Télégramme) qui présente les actions que mène l'association.

-Présence au forum des associations de Morlaix le 02 septembre 2023.

- **Le point sur le nombre d'adhérents** : Lors de la séance du Conseil d'administration du 14 /11/2022, nous nous sommes fixés un objectif de 160 adhérents. La situation à fin Août nous permet de comptabiliser déjà 102 adhérents avec une situation en augmentation d'ici la fin de l'année compte tenu des cotisations versées ce jour et à venir.

Le prix de l'adhésion fixée à 10 € depuis la création de l'association va passer à 15 € dès 2024.

Remerciements à tous nos adhérents pour leur soutien et leur fidélité.

- **Les projets sur lesquels l'association "l'Etoile des Enfants" s'est engagée financièrement.**

Madras-Inde : suivi du dossier par Jacques et Marie LOUARN et Gisèle ARZUR (cf. rapport d'Activité)

1) Les parrainages : Le Conseil d'Administration du 30 janvier 2023 a décidé de surseoir aux parrainages en Inde en 2023. Les parrains/marraines ont été informés.

2) Construction d'un nouveau bâtiment à l'école d'Injambakkan

Le Département du Finistère a versé 10 977 € pour cette opération

Les travaux ont démarré début juillet 2021 avec un premier versement de 17 000 € pour la construction du rez-de-chaussée du bâtiment.

Versement de 15 400 € en mars 2022 pour les travaux du premier étage, d'une première classe et coulage de la dalle toiture du bâtiment.

Versement de 10 500 € au 1^{er} semestre 2023 pour le cloisonnement des salles de classe du 1^{er} étage.

Gros œuvre quasiment terminé.

Pour finaliser cette opération il manque environ 11 000 €. Le souhait serait de terminer ce projet au 1^{er} semestre 2024, ce qui permettra à l'école de bénéficier du niveau secondaire supérieur selon le règlement pour l'approbation du gouvernement.

L'idée générale est de clôturer le projet Inde (Katy notre correspondante sur place devant se retirer) pour nous rediriger vers Madagascar, Haïti et le Laos.

Burkina Faso : suivi du dossier par Marie-Claire BOZEC et Joël BARON

(Cf. Rapport d'Activité)

Projet 2022- 2023-2024 portant sur l'équipement de quatre écoles de brousse en postes d'eau.

Remerciement à Morlaix Communauté pour son engagement triennal sur ce projet en octroyant une subvention du Service Eau et Assainissement à hauteur de 3 500 €/ an.

Mais, en raison d'un climat politique difficile au Burkina, la suite du projet est incertaine actuellement.

Haïti : dossier suivi du dossier par Jean-Rémy COLMOU (cf. rapport d'activité)

Les différentes situations politique, économique, sociale et sanitaire (tremblements de terre, cyclones, et surtout « la terreur » (guerre des gangs) qui règne à Port au Prince compliquent l'intervention sur place du Père Stevenson Montinard, notre contact privilégié.

À ce jour l'école financée par "l'étoile des enfants" n'a pas résisté au séisme. Par contre, le centre Ty Moun Yo La, crée en 2015 comme centre Socio culturel fait office aujourd'hui d'un Centre Social. Il permet d'offrir 1 repas /jour aux jeunes et adultes fréquentant le centre. Le projet de financer la construction d'une cuisine pédagogique (5 500 €) pour apprendre à cuisiner afin d'assurer les repas ou permettre une aide alimentaire est lancé avec un premier versement de 2 500€ en août 2023. Le reliquat à envoyer sera discuté lors du prochain Conseil d'Administration.

Madagascar : suivi du dossier par Annie et Jos LE MOIGNE (cf. rapport d'activité)

- Prise en charge de 12 enfants en situation de handicap par le biais de l'association ANYMA.

Versement de 1 500 €.

- Aide à la cantine de l'École Primaire Publique d'Anosimanjaka (40 kms de la capitale

Antananarivo) : 600 € pour la cantine de l'école primaire, permettant la distribution de repas 2 fois par semaine à la période des travaux des champs pour les 130 enfants inscrits.

- Construction de 2 puits à Anosimanjaka et à Lohavondrona : subvention de 1 500 € de Morlaix Communauté (Service des Eaux et Assainissement) et complément de 540 € par l'étoile des enfants".

Ces puits permettent de soulager le travail des enfants et des femmes à qui incombent cette tâche et avoir de l'eau de meilleure qualité que celle puisée dans la rivière des zébus !

- Parrainage d'un étudiant infirmier (330 €) pour les frais de scolarité.

-Création d'une bibliothèque à l'école d'Anosimanjaka : 500 € alloués

Annie LE MOIGNE en charge du projet se rend sur place régulièrement et peut constater la bonne utilisation des fonds versés.

Laos : suivi du dossier par Jean Marc SAYARAK (cf. **Rapport d'Activité**)

L'association a soutenu 3 projets en 2023 au Laos à hauteur de **1 840 €**.

- Foyer des Oblates de Ventiane : 600 € versés par tranche de 300 € (04/01//2023 et 25/05/223) pour aide à 7 orphelins accueillis dans cette institution.
- Collège de Paksane : 1 000 € versés (04/01/2023) pour renforcement électrique pour le fonctionnement de la climatisation des salles de classes et des dortoirs.
- Parrainage d'une jeune fille handicapée : 240 € (25/05/2023)
- Autres projets demandés mais non engagés pour l'instant : financement d'un bassin et château d'eau pour alimentation en eau du village de Naty (1 300 €). Projet présenté devant le Service des Eaux et Assainissement de Morlaix Communauté.

● **Les orientations 2022/2023 :**

Les orientations de "L'Etoile des Enfants" porteront dans les mois à venir et l'année 2024 à nouveau sur notre soutien dans les pays où nous intervenons de manière pérenne (**INDE, HAÏTI, BURKINA-FASO, MADAGASCAR, LAOS**) et d'autres pays où nous pouvons être sollicités ponctuellement.

● **Rapport financier (cf. rapport d'activité)**

Un rapport financier (compte financier 2022 et situation au 21 septembre 2023) est remis à chacune des personnes présentes à l'assemblée Générale.

Celui-ci très explicite montre la bonne santé de notre association. Les fonds disponibles à fin septembre s'élèvent à 3 554,62 € sur le compte courant et 5 444,11 € sur le livret bleu soit un total de 8 998,73 € en banque, 13,50 € de stock de timbres et 1 700,00 € de stock de vin.

Le Conseil d'administration devra statuer sur la répartition des fonds en fonction des différents projets présentés. Il se réunira d'ici la fin de l'année.

À la fin de l'Assemblée Générale, aucune des personnes présentes n'ayant émis de réserve, le rapport d'activité et le rapport financier ont donc été adoptés.

Le président a renouvelé ses remerciements très appuyés à tous les adhérents et donateurs qui grâce à leurs soutiens permettent de mener à bien les différents projets de l'association ainsi qu'à tous les administrateurs qui font un travail important et précieux qui permet le bon fonctionnement de « l'étoile des enfants », notamment lors de cette journée (installation du parcours et organisation, courses, repas cuisine...).

MERCI à tous et à toutes et BON ANNIVERSAIRE à l'étoile des enfants qui souffle ses 20 bougies !

Le 25 septembre 2023

La Secrétaire
Catherine BONTHONNEAU



Le Président
Jacques LOUARN



